



---

---

## Eğitim Fakültesi Dergisi

---

---

<http://kutuphane.uludag.edu.tr/Univder/uufader.htm>

### Reprises Definies et Demonstratives

**Par Mehmet Çiçek**

*Maître de conférences adjoint en Linguistique à la Faculté de pédagogie de  
L'Université de Gaziantep*

**Mots-Clefs.** Déterminants, le défini et le démonstratif, Anaphore, Contexte d'énonciation, Marqueur référentiel, cadre référentiel, référent, référenciation, Approches 'sémantico-logique'/'pragmatico-cognitive, Unicité existentielle.

**Özet.** Fransızca'da belirli tanımlık "LE" ile işaret sıfatı "CE", P1/P2 türü tümcelerde, biri diğerinin yerini alacak şekilde kullanılabilir. Acaba "LE" ve "CE" ile ilgili olarak ardışık tümcelerde yer değişikliğine gidildiğinde nasıl bir karşılık ortaya çıkmaktadır? Sözceleme ya da Göndergeler Kuramı açısından nasıl bir çözüm önerilebilir? Belirsiz tanımlık "UN" ne tür bir belirleyicilikle "LE" ya da "CE"nin kullanımına olanak sağlamaktadır? Bu çalışmada tüm bu sorulara yanıt ararken, konuyla ilgili en kapsamlı tartışma sayılabilecek G. Kleiber ve W. De Mulder'in çalışmaları da eleştirel bir bakış açısıyla okuyucuya sunulacaktır.

---

#### 0. Introduction

Dans cet article ayant pour but de se focaliser sur quelques emplois des déterminants *LE* (article défini) et *CE* (adjectif démonstratif), nous nous proposons d'attirer l'attention du lecteur sur une opposition dans l'utilisation respective de ces deux déterminants.

Dans un premier temps, nous allons procéder à quelques rappels rapides des définitions de base. Nous parlerons essentiellement de l'adjectif démonstratif et de l'article défini. Ensuite, ces déterminants nous intéresseront plus particulièrement pour les couples de phrases dits type P1/P2.

Dans un deuxième temps, nous allons nous occuper des théories actuelles à propos de la distribution de l'article défini et de l'adjectif démonstratif. Comme nous le verrons en détail plus loin, ces théories consistent essentiellement en deux approches : l'une appelée '*sémantico-logique*', et l'autre appelée '*pragmatico-cognitive*'.

Dans un dernier temps, nous allons essayer de faire une étude comparée de la distribution de l'article défini et de l'adjectif démonstratif.

### 1. L'adjectif Démonstratif et L'article Défini

On sait bien qu'en français l'article défini, en tant que déterminant, est utilisé devant le nom qui désigne un être ou une chose connus du locuteur et de l'interlocuteur. Et l'adjectif démonstratif, de son côté, s'utilise d'une manière différente (voir *infra*). Signalons tout de suite que la place occupée par un déterminant n'a une valeur que par rapport aux autres déterminants. Par conséquent, la signification ou le rôle d'un déterminant doit se comprendre justement dans l'opposition des déterminants entre eux. D'où la nécessité de comprendre le fonctionnement de l'opposition des déterminants en question. En fait, il faut considérer ici en quelque sorte l'article défini *LE* et l'adjectif démonstratif *CE* comme un modèle réduit de l'opposition du type *UN Nom* → *LE/CE Nom*. Nous allons essayer d'aller un peu plus loin dans ce sens. Voici quelques exemples et une citation :

–*Le soleil luit pour tout le monde* (réalité faisant partie de l'expérience commune).

–*Passez-moi le sel* (à table).

–*La Lune, La Gravitation, Les Océans, La France, Le Président de La République* etc., (des noms désignant des entités dites uniques).

Lisons maintenant ces lignes tirées d'un livre de grammaire (Arrivé, et alii. 1986:74) :

« (...) [les articles définis] font appel à un principe énonciatif très général qui est celui de la présomption d'identification : le locuteur utilise l'article défini lorsqu'il présume que son interlocuteur est capable de réidentifier l'entité à laquelle il réfère : j'ai vu *le* professeur (celui que tu connais, celui dont on a parlé etc.) ou tout simplement de " l'identifier ", pour autant

qu'elle est identifiable : va chercher *la* bouteille qui est dans le réfrigérateur (il n'y en a qu'une). (...) l'utilisation de l'article défini indique la présence d'une présupposition d'existence et d'unicité (...). »<sup>1</sup>

Par exemple, lorsqu'on dit "la voiture de M. Dupont est une Renault", on présuppose que M. Dupont a une et une seule voiture.

Il est possible de trouver des exemples comme ceux qui suivent :

(1) *Je me suis acheté une chemise et **une** cravate. **La** cravate était bleu foncé.*

(2) *J'ai vu un garçon et **une** fille jouer dans le jardin. Je crois que **la** fille était aveugle.*

Dans ce cas on parle de l'emploi anaphorique<sup>2</sup> de l'article défini, ce qui a pour effet de rapprocher le fonctionnement de l'article défini de celui du pronom.

On trouve ce dernier fonctionnement chez l'adjectif démonstratif aussi :

(3) *Gutenberg inventa l'imprimerie, et **cette** imprimerie allait bouleverser la culture* (Corblin, 1987:204).

(4) *j'ai lu **un** roman. **Ce** roman ne se vend pas partout.*

## 2. Le Démonstratif et Le Défini Dans Le Couple (P1+P2)

Avant de commencer à traiter le sujet de plus près; il convient de parler de l'article indéfini.

On sait que l'article indéfini introduit quelque chose de vraiment nouveau. Quand une phrase commence par un article indéfini, l'interlocuteur saura qu'on est en train d'introduire dans la représentation quelque chose qui est nouveau et dont on n'a pas parlé d'une manière ou d'une autre auparavant. Du point de vue des couples (P1+P2) constitués de deux phrases se succédant avec une reprise en P2 d'une entité évoquée dans P1, voyons le cas :

(5) *Un garçon a mangé son chocolat (P1). Un enfant a bu sa soupe (P2).*

Comme on le voit il n'y a aucun rapport à établir entre (P1) et (P2) parce que l'article indéfini ne nous permet pas du point de vue des couples (P1+P2)

---

<sup>1</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>2</sup> Ici, on n'entrera pas dans le détail de la notion d'anaphore ou de ses domaines. On ne s'y intéresse que pour une courte définition du phénomène.

d'établir une relation anaphorique entre SNb et SNa (entre les syntagmes nominaux). Finalement en tant que déterminant à traiter dans (P2), ce qui nous reste uniquement c'est l'adjectif démonstratif *CE* et l'article défini *LE* du type suivant :

...Déterminant + Nom... → ...Déterminant + Nom...

⇓

(P1)

⇓

(P2)

...Un N (référent)... → ...LE/CE N (référent)...

(6) *J'ai rencontré **un** enfant qui avait l'air triste. **Cet** enfant m'a dit qu'il s'est trompé de chemin.*

[...Un enfant...(P1) → (Un N) : SNa]

⇓

[...Cet enfant...(P2) → (Ce N) : SNb]

On voit dans l'exemple (6) que le syntagme nominal (SNb dans P2) qui est déterminé par l'adjectif démonstratif "*cet*" renvoie au syntagme nominal (SNa dans P1) déterminé par l'article indéfini "*un*". Donc, il s'agit d'une anaphore démonstrative.

Un autre exemple :

(7) *Il vient d'acheter **une** voiture d'occasion. **La** voiture était en bon état.*

Comme on le voit, nous constatons le même phénomène de reprise fidèle.<sup>3</sup> Mais cette fois-ci, la reprise fidèle est une anaphore définie ; dès lors nous pouvons introduire le schéma suivant :

(P1); ... **Une** voiture... (Un N) → (P2); ... **La** voiture... (Le N).

En bref, l'emploi anaphorique en question, c'est celui où le SN défini ou démonstratif reprend un nom (un référent) introduit préalablement par le texte.

---

<sup>3</sup> Quand cette reprise est effectuée à l'aide du même nom, c'est-à-dire, quand on reprend le nom lui-même tel qu'il est introduit dans P1, on dit que c'est une reprise fidèle. Si, au contraire, la reprise n'est pas effectuée à l'aide du même nom, on dit que c'est une reprise infidèle (*Cf.* Un enfant → Ce garçon).

Par conséquent, le problème capital consiste en fait à comprendre et à décrire le rôle de ces deux déterminants dans l'élaboration de la référence des expressions anaphoriques en reprise fidèle et infidèle.

### 3. Les Théories Actuelles

Au sujet du traitement des couples types dits P1+P2, nous ne parlerons que de deux approches parmi d'autres : l'approche sémantico-logique défendue par Georges Kleiber<sup>4</sup> et l'approche pragmatico-cognitive défendue par Walter De Mulder.<sup>5</sup>

#### 3.1. Approche Sémantico-Logique

Dans cette partie, nous allons chercher à montrer ce qu'est la thèse dite sémantico-logique pour le traitement des séquences (P1+P2) où apparaît le démonstratif *CE* ou le défini *LE*.

Commençons par une citation de Kleiber (Kleiber, 1990:209-214):

« Le renvoi de l'article défini aux circonstances d'évaluation est un renvoi tout à fait différent de celui que l'adjectif démonstratif opère sur le contexte d'énonciation (...). Nous avons toujours dit que nous reprenions l'opposition (...) entre circonstances d'évaluation et contexte d'énonciation dans une optique linguistique plutôt que logique. »

La distribution entre l'adjectif démonstratif *CE* et l'article défini *LE* semble ainsi relever d'une opposition entre les termes "Contexte d'énonciation" pour *CE* et "Circonstances d'évaluation" pour *LE*. Essayons, par conséquent, de définir ces deux termes.

##### 3.1.1. Contexte d'Énonciation

Comment définir "contexte" et "énonciation" qui constituent ensemble le terme "Contexte d'énonciation"?

---

<sup>4</sup> Georges Kleiber, 1990, Article défini et démonstratif : approche sémantique *versus* approche cognitive, *Anaphore et ses domaines*, études publiées par Georges Kleiber et Jean-Emmanuel Tyvaert, Klincksieck, Paris, pp. 199-223.

<sup>5</sup> Walter De Mulder, 1990, Anaphore définie *versus* anaphore démonstrative: un problème sémantique ? *Anaphore et ses domaines*, études publiées par Georges Kleiber et Jean-Emmanuel Tyvaert, Klincksieck, Paris, pp. 143-156.

Prenons d'abord le contexte : dans la conception classique, le contexte consiste dans les éléments soit situationnels, soit discursifs, soit encore de connaissances générales que le locuteur présume être partagés et sur lesquels il sait qu'il peut fonder la compréhension de la phrase produite.

En fait, ici, du point de vue de la perspective référentielle, le contexte, c'est la représentation des référents et de leurs relations. La problématique est donc celle de l'installation d'un référent dans un contexte entendu comme monde où se positionnent les référents et les interférences avec des référents déjà installés.

Au sujet de la qualification énonciative (l'énonciation), on peut dire que toute phrase énoncée suscite une représentation des référents et de leurs relations, et que cette représentation est une activité mentale propre de l'énonciateur.

Après tout quand nous employons le terme "contexte d'énonciation", nous voulons souligner qu'à chaque fois qu'est énoncée une phrase P (que ce soit P1 ou P2 ou encore une autre phrase) est constitué mentalement un cadre référentiel où est située la représentation des référents. Ainsi nous voyons que toute phrase énoncée se passe dans un cadre qu'on appelle "la situation d'énonciation" et que la formulation de l'énoncé par l'énonciateur tient compte de cette situation d'énonciation.

En admettant que le contexte d'une énonciation est une sorte de représentation où tous les référents se positionnent les uns par rapport aux autres, construisons un exemple pour concrétiser ce que nous avons dit :

(8) Imaginons une pièce dans laquelle il y a trois bureaux et deux lampes. Pour pouvoir bâtir un contexte (au sens référentiel), on a besoin d'un local qui s'appelle, ici, une "pièce", et à l'intérieur de ce local, il y a trois objets qu'on appelle des meubles qui sont des bureaux et sur ces meubles sont disposées deux lampes. Si je dis au moment de l'énonciation à mon interlocuteur "*lampadaire*" au lieu de dire "*lampe*", il comprendra à ce moment-là qu'une des lampes est un lampadaire (constitution du contexte).

Le contexte d'énonciation qui est une sorte de représentation des différents référents fonctionne de cette manière.

Pour vérifier le bien fondé de cette explication, reprenons à Kleiber (Kleiber 1990: 207-208) l'exemple (9), avec son commentaire :

(9) *Donne-moi le cahier !*

« (9) pouvait être utilisé dans une situation immédiate où plusieurs cahiers étaient présents : "Un instituteur peut demander à un élève ayant sur sa

table plusieurs cahiers [ plusieurs référents ] de lui donner, sans précision supplémentaire, *LE* cahier, et réussir dans son entreprise référentielle tout simplement parce que l'élève, d'une façon ou d'une autre, comprend de quel cahier il s'agit, soit du cahier de musique (le maître est en train de corriger les cahiers de musique), soit du cahier que l'élève a laissé tomber par terre; etc." Il ressort de l'exemple que "l'élève sélectionne le cahier exact en vertu d'une série d'inférences basées sur sa perception de la situation", qu'il constitue le contexte d'énonciation lors de son interprétation" de (9). »

Nous nous occuperons plus tard du rapport qui tient au renvoi de l'adjectif démonstratif *CE* pour le couple (P1/P2) dans le contexte d'énonciation de l'occurrence démonstrative utilisée.

### 3.1.2. Circonstances d'évaluation

D'abord, nous allons essayer de définir ce que sont "les circonstances" et puis ce qu'implique le terme "évaluation".

Jetons tout d'abord un coup d'œil sur ce que dit Kleiber (Kleiber 1990:208-210) à propos des "circonstances" :

«Ce sont les circonstances qui justifient l'unicité du N en question (...). Qu'appelons-nous circonstances d'évaluation d'une description définie? Le point de départ est constitué par l'hypothèse que le sens de l'article défini "le" réside dans une présupposition d'unicité existentielle (...). L'unicité constitue le principe commun à la plupart des analyses de l'article défini (...), un syntagme défini indique qu'il y a un – et un seul objet – qui correspond à la description utilisée.»

Dans toutes ces reprises, à première vue, il y a un dénominateur commun qui se traduit par les notions de l'unicité et de l'existence du N en question. L'unicité, comme le souligne Kleiber, constitue le principe commun à la plupart des analyses de l'article défini. Comme nous allons voir plus loin, la condition essentielle pour pouvoir utiliser l'article défini se traduit par le fait qu'il faut que le N en question soit unique (et existant), autrement il serait impossible de l'employer :

(10) *Ce matin une Renault et une Peugeot ont failli se télescoper. Le conducteur de \*la voiture n'avait pas de permis de conduire.*

Dans (10) faute d'unicité d'objet en question, l'article défini paraît très bizarre. On se pose en effet la question : c'est le conducteur de quelle voiture ? Puisqu'il y a deux voitures dans la situation d'énonciation.

Il convient maintenant de passer en revue un certain nombre de propriétés de la notion de l'unicité : dès que nous utilisons *LE* N, que ce soit dans la

reprise fidèle / infidèle pour le couple P1/P2 ou tout simplement dans un syntagme nominal défini, nous nous mettons à restreindre l'univers d'une manière ou d'une autre dans un espace dans lequel il n'y a plus qu'un - et un seul - N.

Expliquons-nous d'une manière un peu plus détaillée :

Par exemple nous pouvons dire facilement "*la* lune, *le* soleil" etc., parce que dans l'Univers à ces mots correspondent des entités dites "uniques". Mais nous savons très bien que ce n'est pas toujours le cas; d'où la contradiction sémantique (la contradiction est celle entre la singularité de l'article et la pluralité du nom) entre l'unicité véhiculée par *LE* (un et un seul) et la pluralité sémantique associée au nom comptable.<sup>6</sup> Par conséquent pour pouvoir utiliser sans contrainte *LE N* nous sommes obligés de créer un univers restreint et particulier.

Dans l'Univers entier, par exemple, il y a *grosso modo* autant de voitures que de volants et autant de cuisines que de réfrigérateurs, donc il existe de nombreux volants et réfrigérateurs. Alors, nous ne pouvons pas dire directement *le volant* ou *le réfrigérateur*, mais nous pouvons dire bien entendu, par exemple, "*le volant*" (dans une voiture) ou "*le réfrigérateur*" (dans une cuisine). Car une telle restriction nous permet de réduire le champ de la discussion, et de nous focaliser sur un univers restreint et particulier. C'est ainsi que nous pouvons situer *LE N* (le référent) dans un monde qui sera très rarement l'Univers entier.

Étudions l'exemple (11) et considérons le contexte suivant créé pour illustration :

(11) *Le chien était vraiment méchant.*

Nous ne pouvons pas prononcer (11) sous n'importe quelle condition. Pour pouvoir le faire, nous avons besoin au moins d'un lieu où il n'y aurait qu'un – et un seul – chien. De même, en tant que locuteur ou interlocuteur, nous n'avons même pas le droit d'imaginer un deuxième ou troisième chien dans le même lieu, car l'actualisation de l'article défini ne l'autorise pas du tout.

---

<sup>6</sup> D'une part *LE N* entraîne une unicité, et d'autre part *LE N* comptable n'est pas unique dans l'Univers entier, voire il en existe de nombreux. Par exemple nous ne pouvons pas dire "*la batterie*" sans précision supplémentaire; en revanche nous pouvons dire, en parlant de celle d'une voiture, "*la batterie dans une voiture*" (restriction du champ où il n'y a qu'un - et un seul - N) alors qu'il y a une multitude de batteries dans la réalité.

A supposer que je raconte un rêve à un ami : je suis devant la porte de la faculté. Je vois entrer par la porte un certain nombre de personnes ; d'abord un groupe de trois étudiants, puis deux jeunes filles, et puis un individu misérable, mal rasé, mal habillé, et qui a l'air d'avoir faim. Puis, *le clochard* s'approche de moi et me demande de lui donner quelque chose...

Pour interpréter *le clochard*, on imagine la situation (on se met dans les circonstances) et on se dit : il doit y avoir un référent qui est unique et qui existe, et à ce moment-là, c'est lui... *le clochard*. C'est-à-dire on ne va pas chercher le référent de « *le clochard* » parce qu'on l'a déjà dans le texte précédent. Ici, l'indice important c'est l'individu qui existe et qui est unique, autrement il serait impossible d'utiliser l'article défini *LE*... D'ailleurs, *LE N* a un sens qui requiert de l'interlocuteur une prise en compte des raisons justificatrices de l'unicité.

Finalement, il s'agit toujours d'une unicité restreinte présupposée par *LE N*, et cette unicité restreinte (restriction du champ) engage des circonstances qu'on pourrait appeler *particularisantes* de « *LE N* » en question.

Venons-en au terme "évaluation", qui fait strictement partie de l'expression "Les Circonstances d'évaluation". Nous allons essayer d'expliquer ce qu'il faut entendre par "l'évaluation".

Comme d'habitude, lisons d'abord ce qu'a écrit sur ce sujet Kleiber (Kleiber 1990: 211) :

« (...) Par circonstances, on entend indiquer les conditions qui pour un référent donné peuvent être changeantes, qui font que le référent visé soit le seul objet du type correspondant à la description utilisée. Le terme d'*évaluation*, parce qu'il implique la notion de vérité et de calcul, peut rebuter le cognitiviste, mais il ne s'agit en fait de rien d'autre que de souligner que la description est vraie pour l'interlocuteur dans les circonstances qui assurent l'unicité du référent comme étant le tel – et – tel. L'idée est que, dans la circonstance qui s'avère pertinente, *il y a un et un seul N* est tenue pour vraie par l'interlocuteur. »

La citation ci-dessus nous montre que l'unicité doit se vérifier : est-ce vrai ou faux ? Par exemple, au moment où il y a deux lampes dans une pièce, si l'on dit *la lampe*, l'affirmation sera fautive car s'il n'y en avait qu'une, on dirait *la lampe* et l'affirmation serait ainsi vraie.

Par conséquent, pour avoir un jugement sur l'unicité on a besoin de savoir si l'affirmation posée est vraie ou fautive. D'ailleurs, le terme d'évaluation, implique le fait de donner une valeur de vérité à la description. Alors,

voions maintenant ce que dit Kleiber (Kleiber 1990: 209-211) sur la notion de vérité :

« (...) il nous semble que les notions de vrai et de faux restent nécessaires pour décrire le sens linguistique, parce que ce sont des notions intuitivement attachées à la compréhension et au fonctionnement du langage naturel (...). (...) La compréhension d'une description définie LE N entraîne la construction d'une circonstance d'évaluation dans laquelle elle trouve sa vérité. »

Il s'agit alors là, d'une manière sous entendue, de la restriction du domaine et de son contrôle en fonction de la vérité. A ce propos, les circonstances particularisantes forment un cadre qu'on pourrait appeler "restriction du domaine" (Cf. "le volant dans une voiture") et à l'intérieur de ce domaine, il faut contrôler (vérifier) si les circonstances justificatrices de l'unicité sont vraies ou fausses.

Dès qu'on dit "le volant (dans une voiture)", on restreint l'univers à un espace (Cf. "dans une voiture") où apparaît LE N. Ce qui est parfaitement normal et vrai c'est qu'il n'y a qu'un seul volant dans toute voiture. En fait, cette restriction du domaine a à être déjà adéquate pour que la déclaration d'existence et d'unicité imputée au référent soit considérée comme vraie. Autrement dit, on établit mentalement une vérification vériconditionnelle de l'accord entre l'expression descriptive (LE volant, dans une voiture) et l'état de choses (c'est vrai qu'il n'existe qu'un - et un seul - volant dans toute voiture).

Représentons le cas sur un tableau :

Les circonstances d'évaluation d'une description définie  
( le volant, dans une voiture)

A) Les circonstances		B) L'évaluation
- Restriction du domaine.	→	Il faut la contrôler en fonction de la vérité.
- Le cadre restreint formé par une représentation référentielle	→	Il faut l'évaluer.
- Les circonstances particularisantes ("le volant dans une voiture", alors qu'il y a une multitude de volants dans la réalité).	→	Déclencher la recherche de l'accord entre l'expression descriptive et l'état de choses : ce qui est vrai, c'est que le référent existe et il est vrai; (en fait il n'existe qu'un - et un seul - volant dans toute voiture).
- Les circonstances assurent l'unicité.	→	Il s'avère que dans cette circonstance Il y a un - et un seul - N.

### 3.1.3. Circonstances d'évaluation / Contexte d'énonciation dans Les Couples dits Type P1/P2

Nous pensons avoir ainsi mis à jour ci-dessus ce que veulent dire les circonstances d'évaluation et le contexte d'énonciation. Or, chez Kleiber (Kleiber 1987:107-122) ces termes servent à apporter une explication à l'emploi de l'adjectif démonstratif et à celui de l'article défini :

a) *L'article défini renvoie aux circonstances d'évaluation.*

b) *L'adjectif démonstratif renvoie au contexte d'énonciation* (Kleiber 1987:111).

Nous avons vu ce qu'il faut entendre par les circonstances d'évaluation où apparaît l'article défini *LE*. Ensuite vient le contexte d'énonciation dans un couple P1/P2 : on constitue mentalement soit pour P1, soit pour P2 un cadre référentiel qui est le contexte d'énonciation de telle ou telle phrase. D'ailleurs, le contexte, ici, signifie une certaine représentation des référents et de leurs relations. Cela donne à penser qu'il y a alors identification possible entre "circonstances" et "contexte", ce qui n'empêche pas de voir une différence quand on analyse un couple dit type P1/P2 : il y a alors en général deux cadres référentiels qui ont chacun leurs propres propriétés.

Reprenons maintenant à Kleiber (Kleiber 1990:211) les exemples (12)–(13) et son commentaire :

(12) *Un avion s'est écrasé à Miami. L'avion transportait 100 personnes.*

(13) *Un avion s'est écrasé à Miami. Cet avion relie habituellement Miami à New York.*

« Nous [expliquons] la distribution de LE / CE dans ces deux types de séquences en faisant intervenir la différence de la phrase P2 qui héberge le marqueur anaphorique. Dans le premier cas, elle continue de porter sur l'événement présenté dans la première à savoir l'accident d'un avion survenu alors que, dans le second elle apporte une information sur le référent introduit par P1 mais située en dehors du cadre événementiel tracé par P1. Il faut donc que la reprise référentielle soit en accord avec ces deux types de suite. Le premier cas de figure convient alors à LE parce qu'une description LE N a pour effet de donner un référent comme étant le seul individu de type N à l'intérieur de ce que nous avons appelé "circonstances d'évaluation", (...) or comme dans le site de (12), c'est la phrase introductrice P1 qui sert de justificatif à l'unicité, donc de circonstances d'évaluation à l'avion, il est normal que le locuteur emploie la description définie l'avion, s'il entend continuer de parler de l'événement introduit dans P1. Si, au contraire, il compte sortir du cadre événementiel de P1, ce qui est le cas dans (13), une telle reprise définie s'avère inappropriée, puisque la façon de donner le référent s'oppose à une

telle sortie. La description démonstrative, par contre, fait l'affaire, parce que sa procédure de détermination indexicale a pour effet un détachement du référent compatible avec la suite P2. »

Tout en suivant Kleiber voyons le cas de l'article défini :

Dans (12) il s'agit d'une circonstance d'évaluation (cadre référentiel) tracé par P1 qui nous explique qu'il y a un accident d'avion et que cet accident a eu lieu à Miami. Il est clair que dans le cadre de l'énoncé, il y a une vérité contingente tant en ce qui concerne l'accident survenu qu'en ce qui concerne l'avion en question. En plus, dans ces circonstances (celles qui sont tracées par P1) il y a effectivement un – et un seul – avion (celui qui s'est écrasé à Miami).

Ici, d'une part, grâce aux circonstances justificatrices de l'unicité dans P1, l'article défini (LE N) a pour effet de donner un référent comme étant le seul individu de type N, et d'autre part, il signifie qu'il ne s'agit pas pour P2 de sortir du cadre événementiel tracé par P1 mais de porter sur l'événement présenté dans P1.

Quant à la construction des cadres référentiels, à partir de P2 nous constatons que celui-ci maintient le cadre de P1 (en fait, le cadre référentiel de P2 est identique à celui de P1) et c'est ainsi que nous pouvons étendre de P1 à P2, comme ici, l'existence unique de l'avion qui s'est écrasé à Miami. Autrement dit le calcul du référent de l'avion de P2 utilise le fait qu'un référent de l'avion a été déjà calculé pendant l'interprétation de P1 et c'est pourquoi on peut accéder au sens de P2 sans nouvel acte de référenciation puisqu'il y a l'unicité existentielle qui assure ce repérage. Or si tel n'est pas le cas, il peut y avoir sinon perte d'existence du moins perte d'unicité. Voici, l'exemple (14) qui le met à jour :

(14) *Un avion de chasse a failli s'écraser hier à Tokyo. \*L'avion de transport n'assure aucune liaison aérienne.*

Dans (14) le cadre référentiel de P2 n'a aucun rapport avec celui de P1. Car, ce dernier parle d'un autre avion dont l'unicité n'est pas assurée par la restriction des circonstances liées à P1. Nous ne pouvons pas donc étendre de P1 à P2 l'existence unique de l'avion qui a failli s'écraser à Tokyo.

De même on ne peut pas dire (15) :

(15) *Des avions se sont télescopés. \*L'avion...*

C'est parce qu'il est impossible d'étendre l'unicité existentielle du référent de P1 à P2. Voire, ce n'est même pas la peine de prendre en compte les cadres référentiels de P1 et de P2. Après tout il y a plusieurs avions dans P1.

Toujours en suivant Kleiber, après avoir examiné le fonctionnement d'une reprise définie, venons-en à des reprises utilisant l'adjectif démonstratif :

Comme le souligne Kleiber, dès que P2 constitue une rupture par rapport à P1, le mode de donation du référent assuré par *LE* se révèle inapproprié et dans ce cas c'est l'adjectif démonstratif *CE* qui convient.

Dans (13), la prédication de P2 établit une rupture avec celle de P1 : c'est parce qu'il s'agit d'une part de n'importe quel vol régulier d'un avion et d'autre part de son écrasement qui devrait faire penser avant tout aux passagers, aux blessés, aux morts probables etc. Finalement d'un côté l'adjectif démonstratif a un sens référentiel qui fait intervenir le contexte d'énonciation<sup>7</sup> immédiat de sa propre occurrence, de l'autre côté c'est parce qu'il doit être considéré comme une expression qui nécessite un appariement référentiel : comme il s'agit d'une rupture qui nous signale que les cadres référentiels des deux phrases dans (13) sont disjoints, alors l'emploi du démonstratif impose un nouvel acte de référenciation qui se traduit par le fait que, dans un premier temps, dans P1 on calcule un référent (un avion) et dans un deuxième temps dans P2 on recalcule le référent en question. Puis on effectue l'appariement et l'identification des deux référents séparément calculés, puisqu'il s'agit en fait d'une anaphore démonstrative co-référentielle<sup>8</sup> dans le couple P1/P2. Ainsi la rupture impliquée par *CE* présente le référent comme à nouveau classé, mais d'une manière relativement coûteuse pour l'effort d'imagination. D'où les constatations de Kleiber (*L'énigme du Vintimille*, 14) sur le fait que « l'article défini *LE* est plus rapide et moins coûteux que l'adjectif démonstratif *CE* » : par exemple, nous pouvons dire "*attention à la voiture*" pour avertir du danger que représente une voiture non aperçue par l'interlocuteur, mais nous ne pouvons pas dire "*attention à cette voiture*" ce qui serait beaucoup trop dangereux... : la personne recevant l'avertissement "*attention à cette voiture*" va se mettre à faire un calcul référentiel (l'identification et l'appariement du référent autrement dit l'interlocuteur va se demander "quelle voiture" ?) ce qui suppose un effort d'imagination et qui prendra beaucoup de temps.

---

<sup>7</sup> Il nous semble que P2 est censé ici être le contexte d'énonciation de l'occurrence démonstrative. D'ailleurs le contexte d'énonciation est déjà un cadre référentiel construit mentalement où un certain nombre de référents sont en relation les uns avec les autres. Ce qui s'appelle aussi le contexte d'usage.

<sup>8</sup> Anaphore co-référentielle est le fait qu'un référent introduit dans P1, se retrouve d'une manière ou d'une autre dans P2. C'est-à-dire, quand il s'agit de deux référents qui renvoient à la même entité, et qui désignent la même chose on parle de la co-référence.

Finalement, l'adjectif démonstratif *CE* déclenche un calcul alors que l'article défini *LE* qui représente une économie d'imagination peut suffire à lui-même.

### 3.2. L'Approche Pragmatico-Cognitive

On sait que la pragmatique, elle, comme une sous-discipline de la linguistique, étudie les signes du point de vue des relations qu'ils entretiennent avec leurs utilisateurs, d'où au fond, ici, le pari de l'approche pragmatico-cognitive qui s'occupe plutôt des conditions et des stratégies de compréhension du langage.

Nous allons étudier cette approche, autant qu'il est possible, en l'opposant à l'approche sémantico-logique. Nous pouvons commencer à présenter "l'approche pragmatico-cognitive" à partir des points qu'elle critique au sein de l'approche sémantico-logique. Ces points sont les suivants :

1- L'explication du fonctionnement référentiel de l'article défini est circulaire.

Voici, le raisonnement de De Mulder (De Mulder 1990:147–148) :

« Dans les réflexions de Kleiber, deux types d'explication s'entremêlent : d'un côté, il y a les règles sémantiques de *CE* et de *LE* : *LE* est un désignateur indirect qui nécessite le recours à une circonstance d'évaluation, *CE* est un désignateur direct qui fixe le référent directement dans le contexte d'énonciation; de l'autre côté, il y a des exigences de cohérence : pour que *P1* puisse être considérée comme circonstance d'évaluation de *P2*, il faut que *P2* puisse être perçu comme s'appliquant à *P1*. La combinaison de deux stratégies d'explication donne un résultat surprenant : d'une part, *LE* est censé entraîner un calcul vériconditionnel et déclencher la recherche de circonstance d'évaluation; d'autre part, c'est parce que *P1* peut être perçu comme livrant des circonstances d'évaluation que *LE* est possible. Ainsi *LE* entraîne l'établissement des circonstances mêmes qui sont censées justifier son apparition et en dernière analyse, l'apparition de *LE* est censé se justifier par un calcul vériconditionnel qu'il déclenche lui-même. »

Pour éviter cette circularité, De Mulder propose d'abandonner l'idée que l'emploi de *LE* déclenche la recherche de circonstances d'évaluation justifiant la présupposition existentielle d'unicité. Dans ce cas, selon lui, c'est l'idée que *CE* introduit une rupture (par rapport à la prédication de *P1*) qui devient prédominante et le contraste entre *CE* et *LE* s'explique comme une opposition entre rupture et continuité.

Si la théorie de De Mulder est vraie telle qu'elle est; dès qu'il y a "rupture", il devrait y avoir *CE* et puis quand il y a "continuité" il devrait y avoir *LE*. Or, ce n'est pas toujours le cas. Parce qu'on peut rencontrer des exemples où il y a plusieurs référents (plusieurs objets qui portent le même nom), ce qui rend la théorie de De Mulder peu pertinente. Voici quelques exemples que nous allons étudier en détail ultérieurement :

(10) *Ce matin, une Renault et une Peugeot ont failli se télescoper. \*Le conducteur de la voiture n'avait pas de permis de conduire.*

(16) *Une voiture a télescopé en pleine ville une autre voiture. \*Dans la voiture les trois personnes sont mortes.*

(17) *Des voitures se sont télescopées. \*La voiture...*

Dans ce cas on peut dire que cette théorie n'est pas aussi générale qu'elle le déclare.

2- Selon De Mulder, l'idée même de circonstances doit être évitée, pour cela, il s'appuie sur l'exemple (9)<sup>9</sup>:

(9) *Donne-moi le cahier.*

De Mulder précise que l'élève sélectionne le cahier exact en vertu d'une série d'inférences fondées sur sa perception de la situation. C'est dire que l'élève constitue le contexte d'énonciation lors de son interprétation de (9). Il ne s'agit plus alors d'avoir recours aux "circonstances d'évaluation".

De son côté, tout en admettant le fait que "l'élève sélectionne le cahier exact en vertu d'une série d'inférences fondées sur sa perception de la situation", Kleiber insiste sur ce qui rend le cahier unique comme le cahier pour le choix exact de l'élève : c'est alors, selon ce dernier, le sens de *LE* véhiculant une présupposition existentielle d'unicité qui induit l'interlocuteur à opérer, à effectuer cette série d'inférences basées sur la perception de la situation.

Il faut cependant indiquer que De Mulder (De Mulder 1990:143) rejette la définition sémantico-logique traditionnelle du sens de l'article défini, selon laquelle celui-ci véhiculait une présupposition existentielle d'unicité. Et il ajoute : « cette présupposition n'est pas toujours justifiable par rapport à la totalité de L'Univers. »

---

<sup>9</sup> Nous avons décidé de restreindre notre attention sur le couple dit type P1/P2. Mais maintenant pour la suite de la discussion, nous sortons un peu de ce cadre et nous reprenons l'exemple (9) que nous considérons comme important.

Comme réponse à cette position de De Mulder, Kleiber (Kleiber 1990:212) indique qu'« avec les circonstances d'évaluation, on réduit l'univers à un espace dans lequel il n'y a plus qu'un – et un seul – N. Cet univers, à ce sens-là, ne sera que très rarement la totalité de l'Univers entier. »

C'est-à-dire que, lorsqu'on prononce (9), le locuteur ou l'interlocuteur ne va pas s'imaginer n'importe quel cahier dans le monde entier, mais ils vont penser plutôt à un cahier unique qui se trouve dans la situation d'énonciation.

Dans la conception pragmatique-cognitive, si LE ne saurait nécessiter l'établissement des circonstances d'évaluation appropriées, c'est parce que les phrases ne sont plus conçues comme devant être interprétées en contexte. Lisons De Mulder (De Mulder 1990:150) :

(...) « En fait l'élève constitue le contexte lors de l'interprétation de (9) : dans ce cas les phrases ne s'interprètent pas comme des expressions qui doivent être complétées à l'aide du contexte, mais comme des instructions pour construire un contexte (...). »

Une telle conception de l'interprétation d'une phrase n'oblige plus apparemment à trouver le contexte, (ou, dans le contexte,) les éléments qui comblent ce que le sens de la phrase peut avoir de lacunaire. Il n'est donc plus requis de trouver pour LE N le complément contextuel justificateur de l'unicité de la description définie.

**3-** De Mulder (De Mulder 1990:143-144) s'interroge sur ce que sont en réalité "les circonstances d'évaluation et le contexte d'énonciation" :

(...) « Si la différence entre le défini et le démonstratif est liée à celle entre circonstances d'évaluation et contexte d'énonciation comment ces deux notions se distinguent-elles? Cette question est d'autant plus pénible qu'il s'agit après tout deux fois d'une façon de désigner... le contexte! »

Nous aussi, nous nous étions déjà posé la même question au cours de nos études de certains articles de Kleiber sur ce sujet. La raison pour laquelle cette question devient importante, c'est qu'il s'agit là d'une ambiguïté majeure. Il est donc temps d'examiner ce qui nous a emmené jusqu'à ce point. Commençons par le commentaire de Kleiber sur (9) (Kleiber 1990:208-217) :

(9) *Donne-moi le cahier !*

« (...) L'élève constitue le contexte d'énonciation lors de son interprétation de (9).

(...) Ce sont les circonstances qui justifient l'unicité du N en question (...).

(...) Où l'élève va-t-il chercher ses circonstances d'évaluation ? Dans sa perception de la situation d'énonciation immédiate : l'élève sélectionne le cahier exact en vertu d'une série d'inférences sur sa perception de la situation. Quels sont les éléments qu'il retient ? Ceux qui justifient l'unicité du cahier en question et qui constituent le contexte d'énonciation pour l'interprétation de (9), à savoir les éléments pertinents, manifestes dans la situation.

"Les circonstances d'évaluation retenues sont celles qui sont manifestes ou saillantes dans la situation d'énonciation". »

Premièrement, Kleiber dit d'une part que "ce sont les circonstances qui justifient l'unicité du N en question", et d'autre part, il parle des éléments retenus qui justifient l'unicité du cahier en question et qui constituent le contexte d'énonciation pour l'interprétation de (9).

Deuxièmement, d'un côté il stipule pour le contexte d'énonciation les éléments pertinents, manifestes dans la situation et de l'autre côté il impute le même raisonnement aux "circonstances d'évaluation".

Alors, on peut en arriver au fait que "*les circonstances sont des éléments retenus qui justifient l'unicité du cahier en question et qui constituent le contexte d'énonciation*".

Donc, vu le cas, il est vraiment très difficile de voir une différence entre le contexte d'énonciation et les circonstances d'évaluation.

Ce n'est pas seulement dans le commentaire de (9) que "les circonstances d'évaluation" et "le contexte d'énonciation" s'entremêlent. Voici quelques autres lignes reprises à Kleiber (Kleiber 1987:113-115) :

(...) « La caractéristique de l'emploi de l'article défini ici est que la circonstance d'évaluation nécessaire est fournie par le contexte d'énonciation. Celui-ci sert en somme à constituer les "points de références" que réclame le sens de l'article défini (...) il suffit que l'interlocuteur comprenne que l'unicité existentielle est acquise par la circonstance d'évaluation que constitue le contexte d'énonciation » (...)

« L'article défini aboutit à un détachement du contexte d'énonciation parce qu'il saisit le référent dans une circonstance d'évaluation. On objectera sans doute que c'est la situation d'énonciation qui fournit la circonstance d'évaluation. Cela est certes vrai, mais le fait même de transformer un contexte d'énonciation en circonstance d'évaluation s'accompagne d'une distanciation par rapport à ce contexte d'énonciation (...). Dans une circonstance d'évaluation fournie par le contexte d'énonciation de l'occurrence (...). Si la prédication qui porte sur le

référent implique, d'une manière ou d'une autre, une rupture avec la circonstance d'évaluation constituée par le contexte d'énonciation »<sup>10</sup> (...).

Comme nous l'observons dans les lignes reprises ci-dessus, les circonstances d'évaluation et le contexte d'énonciation, à première vue du moins, s'entremêlent. Pour prouver que tel n'est pas forcément le cas, il faut prendre du recul. Or, nous pouvons dire qu'à chaque fois qu'est énoncée une phrase P (que ce soit P1 ou P2 ou encore une autre phrase), nous constituons mentalement *un cadre référentiel*<sup>11</sup> où est située la représentation référentielle. C'est dire qu'au bout du compte, quand il s'agit d'un couple dit type P1/P2, nous avons en général deux cadres référentiels (identiques ou différents). Mais tout cela n'empêchera pas bien entendu d'analyser les tenants et les aboutissants d'un syntagme défini ou démonstratif ; car toute phrase énoncée a son cadre référentiel et sa singularité qui tient même à son énonciateur. Finalement, nous pouvons préciser que les circonstances d'évaluation et le contexte d'énonciation signifient plus ou moins la même chose ; ce qui ne veut pas dire que nous ayons tendance à prétendre que les sites d'emplois des deux désignateurs (LE et CE) devraient être identiques ; mais qui veut dire que la manière de donner des noms à ces sites où l'article défini et l'adjectif démonstratif opèrent leur renvoi référentiel, est à la fois équivoque et trompeuse.

4- Quant aux vues de De Mulder (De Mulder 1990:153) sur les renvois de l'article défini *LE* et l'adjectif démonstratif *CE*, elles sont fondées sur le fait que « LE N renvoie à un élément en focus<sup>12</sup> dans le modèle contextuel "source" (la représentation mentale au moment où la phrase va commencer) et que CE N renvoie à un élément en focus dans le modèle contextuel "cible" »

---

<sup>10</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>11</sup> A chaque fois qu'on a une phrase qui est une déclarative descriptive, on constitue mentalement une représentation et on donne ce que nous appelons "un cadre référentiel" à cette représentation où les référents sont mis en relation les uns avec les autres. Dès lors, à chaque fois qu'il y a une phrase, il y a un cadre référentiel.

<sup>12</sup> Il s'agit, ici, de ce qui est considéré comme saillant dans une information complexe. Dans toute information, des indications sont plus centrales que d'autres. Comme l'information s'organise autour de ces indications, on dit alors que ces indications ont pour but de déplacer le centre d'attention vers un nouvel objet du discours.

(la représentation mentale au moment où la phrase vient de se terminer) mais non dans le modèle "source". »<sup>13</sup>

Sur ce sujet, lisons De Mulder (De Mulder 1990:150-151) :

« [Dans la conception pragmatico-cognitive] les phrases ne s'interprètent pas comme des expressions qui doivent être complétées à l'aide du contexte, mais comme des instructions pour construire un contexte à partir d'un autre contexte. Une phrase est une instruction à changer un contexte ; elle vise un effet de pertinence : comment changer, dans une représentation donnée du contexte – ce que nous appellerons dorénavant un modèle contextuel – le maximum d'éléments avec le minimum d'effort. Une phrase est alors un passage d'un modèle contextuel à un autre : elle donne des instructions pour construire un modèle "cible" à partir d'un modèle "source". »

On en arrive à déclarer, ce qui n'est pas une surprise, que LE N renvoie à un élément déjà connu, en somme il est toujours une expression anaphorique, alors que CE N sert à introduire un référent nouveau et il est donc toujours une expression déictique.<sup>14</sup>

### 3.3. Conclusion sur L'approche Sémantique Versus L'approche Cognitive

Quand il s'agit d'un couple dit type P1/P2, c'est en restreignant l'univers dans lequel la présupposition existentielle est vérifiée à celui qui est signalé par la première phrase qu'on constitue les circonstances d'évaluation où il n'y a qu'un - et un seul - N. Donc les circonstances servent de cadre à une représentation référentielle.

Le contexte d'énonciation, quant à lui, représente au sens référentiel les relations des référents entre eux. Dans ce cas-là, comme les circonstances d'évaluation font appel au contexte, elles ne se distinguent finalement pas du contexte d'énonciation. Il s'agit alors de la possibilité d'identification entre les termes "circonstances" et "contexte". Mais cette identification n'empêche pas de percevoir une différence lorsqu'on analyse un couple dit type P1/P2.

---

<sup>13</sup> On peut appeler aussi "modèle contextuel source" modèle contextuel de départ ou contexte de départ, et "modèle contextuel cible" contexte d'arrivée ou d'usage.

<sup>14</sup> Rappelons-nous que, selon sa valeur fondamentale, le démonstratif indique que l'être ou l'objet désignés par le nom sont localisés par rapport au locuteur ; ce qu'on pourrait appeler, en gros, "*la fonction déictique*" du démonstratif.

Venons-en au cœur du débat : tout en rejetant la dimension d'unicité existentielle de l'article défini, De Mulder s'appuie d'une part sur les données cognitives dans le fonctionnement référentiel du défini et d'autre part il s'attache à l'idée que le démonstratif CE détermine un terme qui n'est pas encore *en focus* dans le modèle contextuel de départ.

Alors, l'approche sémantico-logique devient une approche qui n'est plus purement sémantique : d'un côté, elle admet une dimension cognitive et de l'autre, elle considère un cognitivisme isolé comme insuffisant et elle finit par postuler qu'une contribution sémantique est indispensable, voire déterminante dans le cas de l'article défini *LE*.

#### 4. Etude Comparée de la Distribution de *LE/CE*

Après avoir vu ce qu'on a dit sur la distribution du défini et du démonstratif, il est temps d'y apporter une explication plus détaillée de notre part.

Commençons par l'exemple (18) :

(18) *Un cavalier s'est tué hier lors des Concours Hippiques de France. \*Le cavalier était extrêmement riche/Ce cavalier était extrêmement riche.*

Dans (18), Un N ... (P1) →...CE N ... (P2) convient mieux que ...Un N... (P1) →...\*LE N... (P2), alors on se pose la question : pourquoi CE N va mieux que LE N ? Pour y répondre nous devons prendre en considération *le cadre référentiel* associé à chaque phrase.

Ici, dans P2 on parle de quelque chose qui n'a rien à voir avec la mort du cavalier. Du coup l'information importante c'est que nous voyons disjoindre le cadre référentiel de P2 par rapport à P1. Dans ce cas-là, les deux phrases (P1 et P2) ont des cadres référentiels différents. Mais pourtant, bien que ces deux phrases aient des cadres référentiels différents, elles ont tout de même quelque chose en commun. C'est, au moins, le fait qu'un des référents du cadre numéro 1 se retrouve comme un des référents du cadre numéro 2 (quel que soit le déterminant de P2, LE ou CE appartiennent à des syntagmes co-référents).

Autrement dit, il peut y avoir des cadres référentiels différents, mais pas complètement. C'est-à-dire qu'ils ont quelque chose en commun qui tient à la co-référence des deux syntagmes nominaux ; celui qui apparaît dans P1 et celui qui apparaît dans P2 : "*cavalier*".

Voyons les choses de plus près : dès qu'on entend prononcer un déterminant en tête d'un syntagme nominal, on fait un travail mental (un calcul

référentiel), et on conçoit un référent. Alors, quand il y a l'adjectif démonstratif *CE* dans P2, on a une instruction supplémentaire qui consiste à dire : concevez votre cadre référentiel et placez vos référents en rapport avec cette phrase, mais attention ; le référent qui est déterminé par *CE* dans cette deuxième phrase, vous devez maintenant l'identifier avec un référent précis qui se trouvait déjà dans le cadre référentiel précédent.

Donc, après avoir fait un calcul référentiel pour chaque phrase du couple P1/P2, on connecte les cadres référentiels en disant :

"Un cavalier" (Un N) dont nous entendons parler dans le cadre référentiel de P1 et celui dont nous entendons parler dans le cadre référentiel de P2 sont une seule et même personne... on voit à ce moment-là s'effectuer l'identification du syntagme nominal anaphorisé situé dans P1 avec le référent que nous avons déjà trouvé dans P2 et enfin la co-référence se trouve ainsi établie.

Par conséquent dans P2 de l'exemple (18) *CE* va marcher mieux que *LE* parce que l'actualisation de *CE* révèle une rupture au niveau des cadres référentiels associés à deux phrases (P1/P2) et elle invite à calculer un référent et à l'apparier en vertu de l'anaphore démonstrative ce qui suppose un effort. (Cette fonction anaphorique ne fonctionne qu'après l'établissement des deux référents que l'actualisation de *CE* invite à identifier). Il y a alors d'une part un nouvel acte de référenciation, et d'autre part une rupture qui est manifeste dans l'exemple (18) ( Cf. "la mort d'un cavalier et sa richesse").

Pour pouvoir pénétrer dans le vif du sujet prenons l'exemple (19) :

(19) *J'ai participé à un colloque dans un pays européen. Dans ce pays je n'ai eu aucun problème linguistique.*<sup>15</sup>

Ici, au niveau de l'interprétation des deux phrases il y a une anaphore démonstrative qui touche à la conservation dans P2 du cadre référentiel évoqué dans P1. Donc, le cadre référentiel de P1 est identique à celui de P2.

A l'exemple précédent, dans (18), nous avons dit que l'utilisation appropriée de l'adjectif démonstratif *CE* venait de la rupture et de la différence des cadres référentiels de P1 et de P2 ; mais dans (19), bien qu'il s'agisse des cadres référentiels identiques, comment pouvoir utiliser toujours l'adjectif démonstratif *CE* ?

---

<sup>15</sup> Dans (19) il faut noter que l'anaphore a "le caractère fidèle". Par contre, si dans P2 on avait dit : "Dans ce coin du monde je n'ai eu aucun problème linguistique", on parlerait du caractère infidèle de l'anaphore démonstrative.

La réponse est simple : l'adjectif démonstratif *CE* est toujours possible. Il va pratiquement marcher dans tous les cas. Mais l'adjectif démonstratif *CE* est coûteux du point de vue du calcul de la référence. Il est coûteux parce qu'il faut reconstruire dans P2 tout le cadre référentiel, calculer un référent et dans un deuxième temps faire une identification avec un référent déjà installé dans P1.

Dans (19), nous observons le phénomène d'anaphore démonstrative fidèle :

[(P1) ...UN N... → (P2) ...CE N...].

En bref, à chaque fois qu'on a dans P2 CE N, que les cadres référentiels associés à P1 et à P2 soient identiques ou différents, on a alors de toute façon une instruction de connexion d'identification entre les deux référents qu'on trouve dans P1 et P2. Et du point de vue du calcul référentiel, on a à faire deux fois "un acte de référenciation" – l'un pour P2 et l'autre pour P1 – pour ensuite procéder à leur identification; ce qui coûte pour l'effort d'imagination.

Nous avons déjà noté que l'adjectif démonstratif *CE* est coûteux du point de vue du calcul référentiel. Dans ce cas-là, il faut se poser la question de savoir s'il peut y avoir un cas particulier où nous serons amenés à faire l'économie du deuxième calcul référentiel puisqu'il y a une anaphore qui touche au couple P1/P2.

A notre avis il peut y avoir des cas de figures où P1 et P2 seront telles que nous pourrions faire l'économie de l'un des deux actes de référenciation; nous pouvons être confrontés à des cas où le deuxième calcul référentiel est inutile.

Quelles conditions faudrait-il réunir pour qu'on puisse se dispenser du deuxième calcul référentiel ?

Pour l'économie d'un cadrage référentiel dans le couple P1/P2, il est nécessaire, nous semble-t-il, de prévoir une double condition : la première condition est qu'il faut que le cadre référentiel de la phrase P2 soit le même que le cadre référentiel de la phrase P1. Et la deuxième condition est qu'il doit y avoir une propriété permettant de repérer le référent en question. Il est, sinon, impossible d'y parvenir, ce que nous montre l'exemple suivant repris à Kleiber (Kleiber 1990:211) :

(13) *Un avion s'est écrasé (hier) à Miami. Cet avion relie habituellement Miami à New York.*

L'énoncé "*un avion s'est écrasé (hier) à Miami*" a un cadre référentiel où un certain nombre de référents sont en relation.<sup>16</sup> Ensuite nous nous mettons à parler d'un avion qui assure la liaison New York – Miami, en disant : "*Cet avion relie habituellement Miami à New York*". Donc ce deuxième énoncé a un autre cadre référentiel, car il s'agit d'un vol régulier qui n'a presque rien à voir avec le contenu descriptif de P1.

Nous ne pouvons pas nous dispenser du deuxième calcul référentiel puisqu'il n'est pas le même que le premier. Dans ce cas nous utilisons forcément l'adjectif démonstratif *CE* qui nous permet de faire un appariement référentiel entre les deux énoncés dont les cadres référentiels sont disjoints. Car, il y a une relation d'anaphore co-référentielle qui tient au référent commun pour P1 et P2 : "*avion*".

Revenons maintenant à l'histoire des cadres référentiels identiques à partir de (12) :

(12) *Un avion s'est écrasé (hier) à Miami. L'avion transportait 100 personnes.*

Ici, le cadre référentiel de la phrase P1 est le même que celui de la deuxième phrase P2 : l'écrasement d'un avion et le transport des passagers. Ces deux faits nous disent, en quelque sorte, que nous sommes dans les mêmes cadres référentiels et ainsi que dans la même continuité événementielle. Autrement dit, P1 "glisse" bien dans P2.

Puisque nous avons calculé les cadres référentiels pour P1 et pour P2 et que nous avons vu qu'ils ne sont pas disjoints et qu'il y a "unicité" du référent (l'avion dans P1 et P2, est le même et est unique), pourquoi ne pas essayer de se servir de l'acte de référencement déjà calculé dans P1 ?

Dès que nous décidons mentalement de nous servir de l'acte de référencement déjà calculé dans P1, et seulement dans ce cas nous utilisons l'article défini *LE* qui suppose l'unicité qui permet le repérage du référent et qui sanctionne et marque l'économie d'effort d'imagination.

Résumons nos constatations sur (12) : tout d'abord, il faut noter qu'il s'agit d'une anaphore définie co-référentielle. La phrase P2 dans (12) nous invite à penser que nous sommes dans le même cadre référentiel et ce n'est pas la peine d'en construire un autre. Et il se trouve que le référent qui nous

---

<sup>16</sup> La relation des référents peut se traduire par le fait que dans cette phrase, il y a un seul référent (*l'avion*) accompagné des indications référentielles de date et de lieu. En plus on parle de quelque chose qui est arrivé à l'avion en question. Donc tout ceci constitue le cadre référentiel de P1.

intéresse (*l'avion*) a la propriété d'être unique (et existant) dans le cadre référentiel, alors nous pouvons dire que "*l'avion*" nous renvoie à "*un avion*" et nous réutilisons la construction référentielle déjà faite. Dans ce cas-là, il n'y a qu'une opération de référenciation et c'est moins coûteux. La langue le signale en choisissant une marque spécifique : le déterminant défini *LE*.

Jusqu'à présent nous avons beaucoup parlé des cadres référentiels, pourtant nous n'avons pas expliqué suffisamment le rôle d'unicité existentielle d'un référent. Pour illustrer cette propriété d'unicité existentielle, examinons l'exemple (16) :

(16) *Une voiture a télescopé en pleine ville une autre voiture. \*Dans la voiture les trois personnes sont mortes.*

Comme on le voit, les deux phrases ont le même cadre référentiel et il n'y a pas de rupture événementielle. Mais cela ne suffit pas pour que P2 soit acceptable. En effet, dans P1, il y a deux objets qui s'appellent "voiture".

Dans (16), quand on commence à P2 par "la voiture", un problème se pose. Parce qu'un tel commencement nous donne une instruction : "*utilisez le cadre référentiel déjà construit*". Et pour que cette réutilisation réussisse, il faut qu'on n'ait qu'une seule voiture dans le cadre référentiel de P1. En tous cas l'article défini singulier, lui-même, véhicule une présupposition existentielle d'unicité qui interdit une telle construction.

Cependant il faut noter la possibilité de (16') :

(16') *Une voiture a télescopé en pleine ville une autre voiture. Dans les voitures les trois personnes sont mortes.*

Dans le cas de (16'), on peut remarquer qu'avec une reprise "*les voitures*" on ne voit pas une contradiction au niveau de l'interprétation de P2. En fait (16') montre que, ce que Kleiber appelle "*unicité*", n'est pas vraiment une unicité au sens littéral du terme. Ici, c'est plutôt une reprise de la totalité de ce qui a été évoqué dans P1.

Voyons le cas de (16) et (16') sur le schéma :

(16) ...Un N...Un N...→ ...\*Le N... , (16') ...Un N...Un N...→...Les Ns...

De même on peut réfléchir sous le même angle au cas de (17) et à celui de (17') :

(17) *Des voitures se sont télescopées. \*La voiture...*

[(...SNs...→...\*Le N...)].

(17') *Des voitures se sont télescopées. Les voitures...*

[(...SNs...→...Les Ns...)].

Par conséquent, on peut accepter (20) :

(20) *Une des trois femmes qui s'étaient disputées était mariée. La femme mariée savait se montrer discrète.* [...Un des SNs...→...Le N...].

Dans P2 de (20), nous pouvons utiliser facilement l'article défini *LE*. Parce qu'il y a l'unicité existentielle<sup>17</sup> du référent d'une part et conservation du cadre référentiel d'autre part. Ici, l'essentiel c'est que le repérage du référent du SN de P2 passe par l'identification du SN anaphorisé mentionné dans P1. En interprétant P1 on a obtenu un référent pour le premier SN, et dans un deuxième temps pour fixer le référent du SN de P2, on réutilise le calcul référentiel effectué lors de l'interprétation de P1. Grâce à cette réutilisation du calcul déjà effectué, on n'a pas à répéter l'effort de référenciation pour l'identification du référent du deuxième SN situé dans P2. Au bout du compte, c'est l'actualisation de l'article défini *LE* qui entraîne toute cette procédure.

Étudions un autre exemple :

(21) *Une voiture a failli renverser un vélo. La voiture avait des freins en mauvais état.*

Dans (21), nous précisons d'abord la phrase P2 du couple P1+P2. C'est parce que P2 se maintient dans le cadre de P1 que nous pouvons étendre de P1 à P2 l'existence unique de la voiture en question. Ceci étant fait, nous apercevons que les cadres référentiels des phrases P1 et P2 sont identiques, à savoir que le cadre référentiel de P1 "glisse" bien dans celui de P2.

Quant à l'unicité, nous pouvons l'étendre de P1 à P2 après avoir interprété P2. Enfin, la reprise du référent "voiture" peut utiliser le fait que ce référent est (existant et) unique. Donc, on place le référent unique de P2 dans un cadre où il n'y a qu'une seule voiture.

Si ce n'était pas le cas, il pourrait y avoir sinon perte d'existence du moins perte d'unicité ; alors pour voir cela reprenons l'exemple (10) :

(10) *Ce matin, une Renault et une Peugeot ont failli se télescoper. \*Le conducteur de la voiture n'avait pas de permis de conduire.*

---

<sup>17</sup> Cette unicité existentielle est marquée par le fait que cette femme est une femme mariée.

On constate que l'unicité du référent dans P2 de (10) n'est pas assurée par la restriction des conditions liées à P1. En fait, dans P2 il y a deux voitures.

### Conclusion

Au cours de notre étude nous avons essayé de montrer brièvement comment fonctionne l'anaphore en ce qui concerne la reprise définie et la reprise démonstrative d'une part et d'autre part nous avons mis à jour les deux principales approches linguistiques concernant notre sujet : nous avons vu que, au sujet de la distribution de l'article défini *LE* et de l'adjectif démonstratif *CE* dans les couples dits type P1/P2 les objections proposées par De Mulder à la thèse purement sémantique défendue par Kleiber sont intéressantes et il faut certainement en tenir compte. Mais, comme l'exprime Kleiber en répondant déjà à un certain nombre de critiques de De Mulder, on ne peut pas prétendre que toutes les explications concernant la distribution de *LE* et de *CE* sont susceptibles d'être faites du point de vue de l'approche pragmatico-cognitive formulée par De Mulder. C'est-à-dire qu'elles ne sont pas à même d'apporter une explication exhaustive et acceptable à l'emploi des deux marqueurs référentiels (*LE* et *CE*).

Il faut néanmoins souligner que les critiques de De Mulder sont à la fois positives et constructives parce qu'elles poussent en effet Kleiber à modifier un peu son point de vue, à mieux s'exprimer et même à assouplir ses propres positions.

Venons-en aux positions finales des deux linguistes : nous pouvons dire en résumé que selon Kleiber, quand il s'agit de deux phrases se succédant avec une reprise dans la deuxième d'une entité évoquée dans la première, une anaphore définie va s'accomplir (la complétion se réalise) en retrouvant un référent déjà installé pourvu qu'il soit bien (existant et) unique dans le contexte. Kleiber insiste sur le fait que cette propriété d'existence et d'unicité permet d'assurer ce recollement référentiel sans qu'il y ait besoin de faire un nouvel acte de référenciation: on utilise le résultat d'un acte déjà effectué, tandis qu'une anaphore démonstrative va s'accomplir en réalisant un nouvel acte de référenciation dont le référent sera identifié avec un référent déjà introduit. En effet, Kleiber a bien mis le doigt sur la spécificité de *LE* : en linguistique chaque marque doit avoir sa raison d'être. Dans ce sens-là, *LE* doit présenter sémantiquement une orientation particulière : *LE* a une fonction très précise quand il apparaît dans une phrase, il va déclencher nos représentations de tel ou tel type. Ce qui est d'ailleurs appelé par Kleiber "le sémantisme de *LE*".

Du côté de De Mulder, l'idée est que *CE* introduit une rupture qui devient prédominante, et l'opposition entre *CE* et *LE* s'explique comme une opposition entre "rupture" et "continuité": *LE* reprend le référent tel qu'il a été introduit dans P1 alors que *CE* implique une rupture puisqu'il présente le référent comme à nouveau classé par le locuteur, il s'agit en effet d'une procédure et on s'attend à ce qu'elle soit marquée différemment en langue.

Par ailleurs, ce qui importe, beaucoup plus que l'opposition des termes, c'est la différence que ces termes recouvrent : l'opposition ne se réduit donc pas à une différence de mise en focus, il y a plus : les cheminements différents qui sont décrits finement et peuvent être suivis.

Quand il s'agit de l'adjectif démonstratif, nous avons des cadres référentiels qui restent différents et nous avons une instruction de connexion d'identification entre les deux référents disjoints que nous trouvons soit dans P1 soit dans P2. Autrement dit, du point de vue du calcul référentiel, nous avons à faire deux fois un acte de référenciation. Le deuxième acte de référenciation représente un coût en termes d'imagination puisque nous établissons le calcul d'un nouveau cadre référentiel ainsi qu'une identification co-référentielle. Pourtant l'adjectif démonstratif *CE* est pratiquement toujours possible, parce qu'il couvre tout.

Dans certains cas particuliers on peut faire l'économie du deuxième calcul référentiel. C'est bien sûr le cas où les cadres référentiels de P1 et P2 sont les mêmes et où il y a l'unicité existentielle du référent. Il est alors inutile de redéclencher la procédure de référenciation. Autrement dit, on n'a pas à répéter l'effort de référenciation puisqu'on peut réutiliser le calcul référentiel déjà effectué (car l'anaphore fonctionne) d'où en effet pour l'article défini la possibilité d'une procédure simplifiée qui est manifeste dans son actualisation. L'article défini *LE* est requis pour signaler ce phénomène, il marque l'économie d'imagination qui est alors réalisée.

### **Bibliographie**

- Arrivé Michel, et alii., (1986), *La grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française*, Paris: Flammarion.
- Berthonneau, Anne-Marie, (1990), "Site anaphorique et site déictique. Étude stratigraphique des compléments de temps" dans *L'Anaphore et ses domaines* (G. KLEIBER & J. E. TYVAERT eds.), Paris: Klincksieck.
- Corblin, Francis, (1987), *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève: Librairie Droz.,

- Corblin, Francis, (1990), *Typologies des reprises linguistiques : l'anaphore nominale, le Discours et ses Représentations*, Nancy: (Charolles éd.), Pun.
- Cornish, Francis, (1990), "Anaphore pragmatique, référence, et modèles du discours", dans *L'anaphore et ses domaines* (G. KLEIBER & J. E. TYVAERT éd.), Paris: Klincksieck.
- Danon-Boileau, Laurent, (1990), « il y a déixis et déixis: Considérations cursives sur les limites du fonctionnement déictique de "le" et du fonctionnement anaphorique de "ce" » dans *L'anaphore et ses domaines* (G. KLEIBER & J. E. TYVAERT éd.), Paris: Klincksieck.
- De Mulder, Walter (1990), "Anaphore définie versus Anaphore démonstrative: un problème sémantique?" dans *L'Anaphore et ses domaines*, pp. 143-158, Paris: Klincksieck.
- Grevisse, Maurice, (1988), *Le Bon Usage*, Paris: Duculot.
- Kleiber, Georges (1987), « L'énigme du Vintimille ou les déterminants "à quai" », dans *Langue française* 75, pp. 107-122, Paris.
- Kleiber, Georges, (1981), *Problèmes de références, descriptions définies et noms propres*, Paris: Klincksieck.
- Kleiber, Georges, (1986), "Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate" dans *Langue française* 72, pp.54-79.
- Kleiber, Georges, (1988a), "Reprise immédiate et théorie des contrastes" dans *Studia Romanica Posnaniensia* 13, pp. 67-83.
- Kleiber, Georges, (1988b), "Sur l'anaphore démonstrative" dans *Nouvelles Recherches en Grammaire* pp. 51-74, Toulouse: le Mirail.
- Kleiber, Georges, (1990), "Article défini et démonstratif : Approche sémantique versus Approche cognitive" dans *L'Anaphore et ses domaines*, pp.199-227, Paris: Klincksieck.
- Marandin, Jean-Marie (1986), "CE est un autre, l'interprétation anaphorique du syntagme démonstratif " dans *Langages* 81, pp. 75-89, Paris: Larousse.
- Tyvaert, Jean Emmanuel, (1990), "Les contributions respectives de la syntaxe et de la logique à l'établissement des relations endophoriques" dans *L'anaphore et ses domaines*, pp. 355-375, Paris: Klincksieck.